

## Exploitation de la vidéo :

### Présentation de la vidéo et de son contexte :

Le clip de la préfecture de police de Paris met en scène l'histoire d'un jeune homme tenant un blog. Il y raconte notamment les potins du lycée et se sert de cet espace pour propager les moqueries à l'égard d'une autre élève, Lulu.

Ce clip de prévention attire l'attention des élèves sur la diffusion d'images et vidéos sur les réseaux sociaux. Mehdi raconte sa vie au lycée et notamment les comptes-rendus qu'il en fait sur son blog. Il publie des photos de soirées avec des commentaires, raconte les potins et en retire une certaine notoriété. Il profite aussi de son blog pour se moquer de Lulu, une élève du lycée. Un jour, l'un de ses camarades filme Lulu dans les toilettes. Mehdi met en ligne la vidéo sur son blog. Ce post fait le buzz. Mais la police l'attend à la sortie du lycée.

Cette vidéo permet d'aborder plusieurs sujets, notamment la question des cyberviolences et du cyberharcèlement.

Elle questionne ainsi la responsabilité individuelle des élèves : liker, commenter de manière désobligeante, diffuser des photos et vidéos peuvent sembler anodin, pourtant, lorsque l'on fait cela sans réfléchir, on contribue à un effet de masse qui favorise la dissémination très rapide de l'information.

Elle permet également une réflexion sur la notion de vie privée et d'intimité :

- Est-il approprié de diffuser largement ses photos de soirée ?
- Quels types de commentaires peut-on se permettre d'écrire en ligne ?

La vidéo ouvre également sur un travail portant sur le respect des différences :

- Lulu ne semble pas intégrée au petit groupe jugé « cool » du lycée, pourtant, elle a droit au respect de sa dignité.

Lien vers la séance :

<https://www.lyceejeannedarcnancy.com/outils-lutte-contre-le-harcèlement-programme-phare/>

### Déroulement de la séance :

- **Questionnaire :**
  - En quoi l'accumulation de « blagues » et de moqueries peut-elle être source de harcèlement sur internet ? La loi punit-elle de tels agissements ?
  - Que ressent l'élève victime ? Les agressions sont-elles justifiées même si l'on n'apprécie pas l'autre ?
  - Comment expliquer cet « effet d'entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ?
  - S'agit-il d'une responsabilité individuelle et/ou collective ?

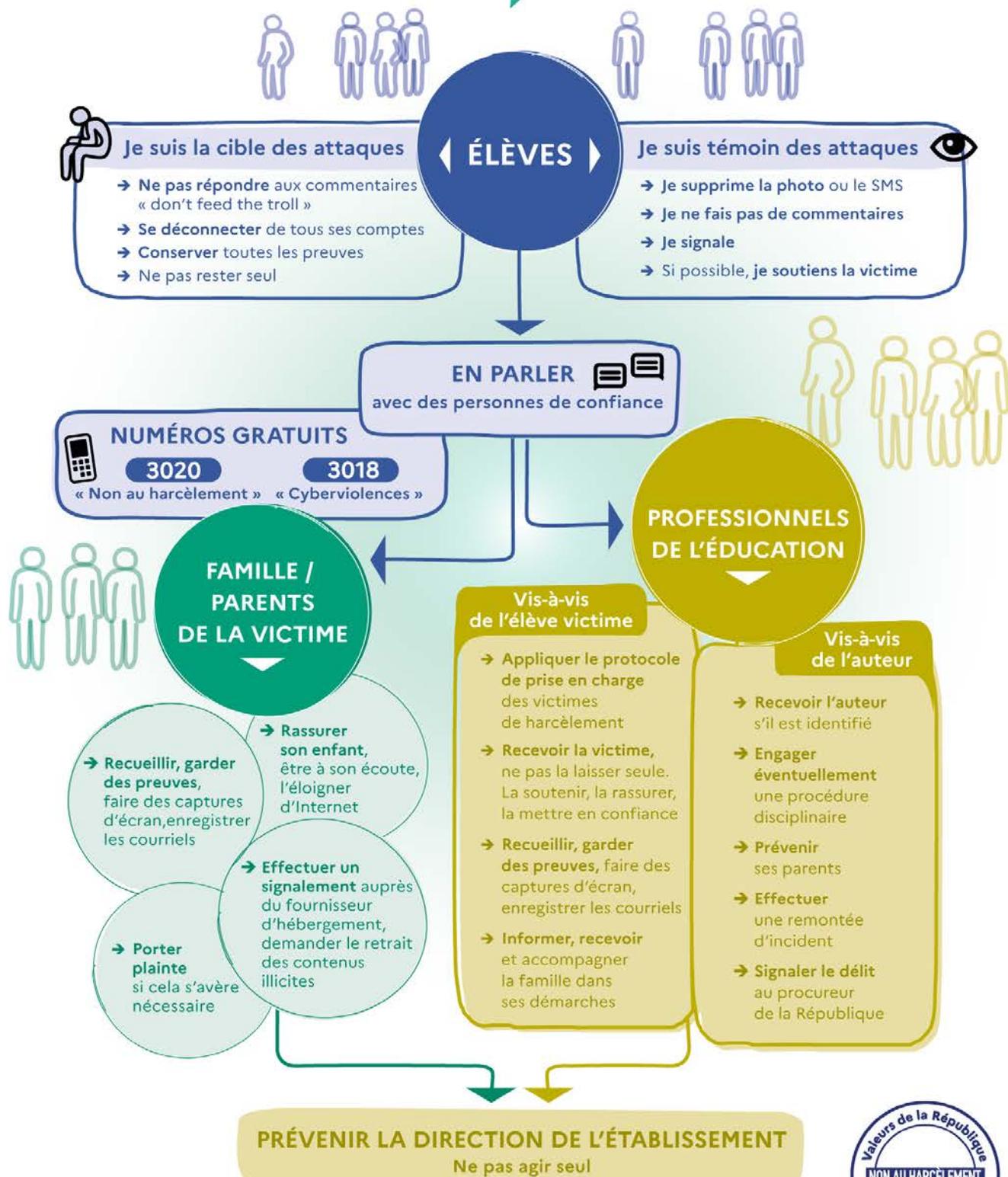
- Pensez-vous que tout le monde pourrait être un jour victime de harcèlement ? Qu'est-ce qui
  - est à l'origine d'un tel phénomène ?
  - Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ?
  - Qu'avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
  - Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d'informer le professeur ou un autre adulte ?
- Il convient d'amener les élèves à décrire le harcèlement comme :
    - une relation triangulaire :
      - victime, auteur(s), témoins)
    - et comme un dysfonctionnement du groupe qui peut toucher tout un chacun.
  - On mettra en évidence l'accumulation des brimades et agressions de différents types et la dilution de responsabilité que peut provoquer la sensation d'agir en groupe.
  - Expression du groupe et de son ressenti,
  - Puis rappel du cadre légal sur les situations de harcèlement et de cyberharcèlement mais également de l'importance du respect de la dignité due à chacun(e) et la nécessité d'en parler à un ou plusieurs adultes.
  - Faire réfléchir le groupe à la notion de responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation et mettre en avant les comportements positifs et simples qu'il est possible d'adopter :
    - Signalement à un adulte de confiance,
    - Rôle de l'adulte dans ces situations : identifier les interlocuteurs possibles : Professeur Principal, Professeur, CPE, Psy-EN, Personnel de Direction
    - Rôle des Ambassadeurs contre le Harcèlement : relai pour pouvoir en parler à un adulte, accompagnement des victimes.
    - Mettre aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d'être vu comme « une balance »...) afin d'amorcer une déconstruction de ces « arguments » : parler des faits protège et permet la mise en place d'une procédure à l'encontre de l'auteur des faits.

<b>Conclusion :</b>
---------------------

- Commentaire de la procédure à suivre pour dénoncer un fait de harcèlement qui figure dans la brochure distribuée aux élèves.
- Rappel de la procédure de signalement : parle à un adulte référent de l'Etablissement.
- Rappel des sanctions auxquelles s'exposent les auteurs de tels faits ou les personnes reconnues comme complices.
- Rappel des deux numéros d'appel.

# NON AU HARCÈLEMENT

## Que faire face à une situation de cyberharcèlement ?



**NON AU HARCÈLEMENT**

## Victime ou témoin de harcèlement ?

Appelez le  
 **3020** (numéro gratuit)  
face au  
harcèlement

Appelez le  
 **3018** (numéro gratuit)  
face au  
cyberharcèlement

